

Le personnel de la maternité des Lilas mobilisé pour défendre le maintien et la reconstruction de la maternité sur la commune des Lilas, dans le 93

Créée en 1964, la Maternité des Lilas a accompagné des milliers de femmes et d'hommes dans le respect de leur choix. Elle leur a permis d'accueillir leurs enfants avec humanité et en toute sécurité, elle les a aidés à affirmer sans culpabilité leur droit à décider d'avorter. Ancrée en Seine Saint Denis, la Maternité des Lilas est une maternité de proximité de type I. Elle assure en moyenne 1700 naissances et 1200 IVG par an.

Le personnel de la maternité des Lilas est profondément attaché aux valeurs défendues par l'institution depuis plus de quarante cinq ans. La qualité du travail que toutes et tous s'efforcent d'accomplir explique la très grande satisfaction des femmes, des couples que nous accompagnons sur le chemin de la parentalité depuis 47 ans. La maternité des Lilas a une histoire riche, un passé et un présent militant. Elle reste un lieu emblématique.

Cependant, nous travaillons depuis 1964 dans les mêmes locaux. Nos capacités d'accueil sont insuffisantes en regard de l'augmentation de l'activité. De plus, la mise en conformité de l'établissement compte tenu des exigences réglementaires qui évoluent constamment a atteint ses limites. Ainsi, depuis 2007, nous élaborons un projet de construction d'une nouvelle structure sur un terrain tout proche de la maternité actuelle. Ce projet vital nous permettra de poursuivre notre mission et d'assurer aux femmes et aux couples la meilleure qualité de prise en charge. Quatre années de travail et près de 1,6 Millions d'euros déjà investis sur ce projet pour lequel nous avons obtenu l'accord et le soutien de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du 93 (DDASS), de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation IDF (ARHIF), Mission Nationale d'Appui à l'Investissement Hospitalier (MAINH), du ministère de la santé (Madame Roselyne Bachelot) ainsi que de tous les politiques directement concernés : la Mairie des Lilas, le Conseil Général de Seine St Denis, la Région IDF. L'élaboration du projet est arrivée à son aboutissement, la première pierre devait être posée en septembre 2011.

Malheureusement l'Agence Régionale de Santé (ARS, qui a récemment remplacé l'ARHIF) remet en cause les engagements antérieurs. Tout est arrêté, c'est le silence et la porte ouverte aux rumeurs des plus pessimistes.

Les ARS, véritable bras armé de la loi HPST, dont le seul objectif est la rentabilité financière mettent à mal tout le système de santé dont la conséquence ne peut-être qu'une régression dans la qualité des soins: fermetures des unités de proximité, regroupement en énormes pôles hospitaliers, réductions drastiques du personnel. Des actions s'engagent sur tout le territoire pour lutter contre ce rouleau compresseur, la santé n'est pas une marchandise ! Le personnel de la Maternité s'associe totalement à ces luttes et exige une réponse quant à son avenir. Il ne fait aucun doute que la remise en cause du projet de reconstruction de la Maternité des Lilas signe à court terme sa fermeture.

Nous appelons tous les usagers de la Maternité des Lilas, toutes les associations, tous les syndicats et partis politiques, toutes les citoyennes et tous les citoyens inquiets de constater la dégradation du système de santé en France et la disparition de structures de proximité comme la Maternité des Lilas à nous soutenir. Le 93, département déjà sinistré, ne sera pas une nouvelle fois privée d'une maternité et d'un CIVG. La Maternité des Lilas VIVRA !